

PROCES VERBAL - CONSEIL MUNICIPAL

DU 21 JANVIER 2014 A 20H45

DATE DE CONVOCATION : 11 janvier 2014

DATE D’AFFICHAGE : 30 janvier 2014

PRESENTS : Ms BOUTEILLE, ROUILLON, GASTELLIER, Mmes MIOT, Mme GREHIER, Ms ROUSSEREAU, TUIZER, POCHON, Mme BODRIK.

ABSENTS EXCUSES : M. LYONNET pouvoir à M. BOUTEILLE, Mme LABORDE

ABSENT : -----

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme MIOT

ORDRE DU JOUR : - Urbanisme - Délibération sur les modifications statutaires et définition de l'intérêt communautaire de la c/c «les Terres du Gâtinais »- Délibération pour demande de participation au voyage scolaire des élèves de 4^{ème} - Délibération pour participation à la classe de découverte pour les élèves de CM2- Point sur les travaux en cours - Divers.

Le compte rendu du Conseil Municipal du 20 novembre 2013 est adopté à l'unanimité

1) - Urbanisme :

Le 07/12/13 - M. HATON, 35 bis rue du père Bard, autorisation des bâtiments de France pour effectuer la réfection toiture.

2) - Délibération sur les modifications statutaires et définition de l'intérêt communautaire la c/c «les Terres du Gâtinais » :

Les membres du conseil doivent se prononcer sur les modifications statutaires et définition de l'intérêt communautaire de la communauté de communes «les Terres du Gâtinais » :

Après exposé de M. le maire le conseil municipal à l'unanimité des membres présents et représentés émet un avis favorable à la modification des statuts et à définir l'intérêt communautaire de la c/c «les Terres du Gâtinais »

3) - Délibération pour demande de participation au voyage scolaire des élèves de 4^{ème} :

M. le maire donne lecture d'un courrier reçu de M. BRUON, principal du collège Blanche de Castille de la Chapelle la Reine, nous demandant une participation de 40 € par élève pour aller étudier les langues vivantes en Europe (Espagne ou Grande-Bretagne), 2 enfants de la commune sont concernés.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, accepte, de verser une participation totale de 80 €.

4) - Demande de participation de l'école primaire pour voyage :

M. le Maire donne lecture d'un courrier de M. SIMON, directeur de l'école primaire de la Chapelle la Reine, nous demandant une participation de 157,50 € par élève en cours moyen participant à une classe de découverte "mer " prévue à l'île d'Oléron du 16 au 20 juin 2014. Nous avons 1 enfant concerné.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, accepte, de verser une participation totale de 157,50 €.

5)- Point sur les divers travaux :

Eaux pluviales Marlanval :

M. le maire rappelle notre délibération du 20 novembre 2013 sur le problème d'écoulement des eaux pluviales de Marlanval, un estimatif nous avait été présenté par M. BALLEREAU de la Sté A.I.R.E. (Agence Ingénierie Routes et Environnement) de Champagne sur Seine pour un montant estimatif de 13.650 € H.T, une consultation avait été lancée.

Nous avons reçu le dossier de 3 entreprises :

Après étude des devis et après en avoir délibéré, les membres du conseil à l'unanimité des membres présents et représentés retiennent l'entreprise ETP de Sermaises pour un montant HT de 11.330 € soit TTC 13.550,68€ et autorisent M. le maire à effectuer les travaux.

Pose de radars pédagogiques Mainbervilliers:

M. le maire rappelle notre délibération du 20 novembre 2013 concernant l'installation de radars pédagogiques aux entrées du hameau de Mainbervilliers, (une subvention nous a été accordée par le Conseil Général dans le cadre des amendes de police d'un montant de 9959 €), un estimatif concernant les travaux nous a été transmis par M. BALLEREAU de la Ste A.I.R.E (Agence Ingénierie Routes et Environnement) de Champagne sur Seine pour un montant de 25.437,50 €.H.T. une consultation avait été lancée.

Nous avons reçu le dossier de 3 entreprises :

Après étude des devis et après en avoir délibéré, les membres du conseil à l'unanimité des membres présents et représentés retiennent les entreprises suivantes :

- Entreprise VILL'EQUIP de Vaux le Pénil pour un montant HT de 5328,50 € soit TTC 6394,20 €
 - la Sté CETP de Machault pour un montant HT de 9514 € soit TTC 11.416,80 €
 - Entreprise ETP de Sermaises pour un montant HT de 5550 € soit TTC 6660 €
- et autorisent M. le maire à effectuer les travaux.

Travaux rue du père Bard :

Une étude a été engagée pour les eaux pluviales rue du père Bard qui consisterait à réaliser une tranchée drainante, affaire à suivre....

Travaux route du buis :

Les entreprises sont en cours de consultation pour la réparation des bas côtés et de la route, les travaux seront effectués courant 2014.

Divers :

-Participation bornage:

M. le maire informe du bornage d'un terrain de l'un de nos administrés, ce terrain jouxtant une parcelle appartenant à la commune, après accord des différentes parties il a été décidé qu'une participation aux frais de bornage d'un montant de 273,17€ sera reversée à l'administré.

-Le repas annuel des anciens a lieu le 2 mars 2014.

-L'inauguration des travaux suite au contrat rural aura lieu le 8 mars 2014

-Le Noël des enfants aura lieu le samedi 13 décembre 2014

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30.

Le maire,

Erick BOUTEILLE